

Garantie Moteur essuie glace Renault

il est impératif avant de remonter le moteur d'essuie glace (Neuf ou Occasion) de :

- Nettoyer l'intérieur de la baie de pare brise
- enlever les conduits en caoutchouc
- faire des trous supplémentaires à la perceuse

ces exigences ont pour but de favoriser l'écoulement de l'eau et ainsi d'éviter que la nouvelle ne soit noyée , tout manquement à ces règles de montage entraîne l'annulation de la garantie